



Réalisation d'un projet culturel avec les élèves de 42

Mort sur Feuille

I. Feuille de route

Je m'appelle Abib, Abib Diara et je suis Syrien. J'ai quitté mon pays chéri il y a dix-huit mois et il s'en est passé des choses depuis. Je vais vous raconter mon histoire.

Je suis originaire d'un petit village de Syrie appelé Al-Samra, dans la proche banlieue de Lattaquié. J'y ai grandi heureux puis j'ai poursuivi mes études de dessinateur industriel à Damas. Mon grand-père surnommé Kali, a lutté contre le régime des Mollahs et pour cela, a été jeté en prison. Mon père s'est réfugié en Belgique avec ma mère. A mon tour, j'ai dû quitter le pays et après un long périple que je compare souvent à une odyssée, je suis un fervent lecteur d'Homère, je me suis retrouvé avec une vingtaine de compatriotes dans une forêt des Landes, sans papiers, sans argent, sans nourriture, sans rien. Nous avions un contact là-bas : l'oncle de mon ami Golshifteh, dentiste de profession, s'y était installé de longue date.

Qu'on s'imagine un groupe de vingt-trois étudiants, déjà diplômés, perdus dans un coin des Landes, exposés à l'humidité, au froid et à la saleté, contraints de manger des champignons triés par Ali Bassar, docteur en biologie animale !, boire l'eau d'une ancienne source, dormir dans un sous-bois, à même le sol, pour tout toit, les nuages gris du Sud-Ouest et pour tout abri, les embruns de l'océan proche. Cependant, nous étions heureux et fiers d'être parvenus jusqu'ici, sans trop d'encombres et ensemble, surtout.

II. Feuille d'automne

Un matin environ une semaine après notre installation, je suis parti en quête de nourriture, comme à mon habitude. En ce mois d'octobre, les mousserons et les cèpes tapissaient les pieds des chênes, il n'y avait qu'à se baisser pour les ramasser et, nous avions déjà mis au point une façon de les préparer, sans cuisson. On dit que le palais s'habitue à une toute nouvelle saveur en peu de temps. Je peux le confirmer. Donc, accroupi et accaparé à ma cueillette, je saisis le couteau qui m'avait été offert par ma grand-mère quand j'entendis une sorte de grognement sourd. Les sangliers pullulaient dans le bois, chemin d'Arancette, notre nouvelle adresse. Je me méfiais de cet animal à la charge facile et dévastatrice. Je me réfugiai alors derrière l'un de ces magnifiques tulipiers de Virginie pour échapper au cuirassé quand une détonation déchira la tranquillité matinale. S'ensuivit une sorte de râle inquiétant puis plus rien. Je passais la tête sur le côté et aperçus un chasseur en treillis qui s'approcha de sa proie, inerte et massive. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que celui-ci détourna rapidement les talons tandis que le silence reprit ses droits dans le petit bois. Mu par une sorte d'instinct de survie ou de bon sens, allez savoir, j'attrapai mon carnet à dessin et traçai en vitesse les contours de la silhouette aperçue. Je sortis finalement de ma cachette et me dirigeai vers la forme sans vie. C'est à ce moment que je découvris l'effroi : une femme d'âge mûr gisait face contre terre, bras en croix, comme exécutée par les Mollahs de chez nous. Ce peut-il que dans un pays civilisé comme la France, on puisse agir de la sorte ?

En proie à la panique, je me mis à courir vers le campement et ce n'est qu'au terme de deux heures que je racontai ce dont j'avais été le témoin malheureux.

III. Page intime

Qui était cette femme ? Pourquoi avait-elle été exécutée comme une opposante et à quel régime ? Des questions sans réponses nous rongeaient de l'intérieur. Ce que nous avons vécu malgré notre jeune âge se reproduisait encore. Quand on vit sous l'oppression et la répression sanglante, est-on maudit à jamais ? Notre âme est-elle condamnée aux tourments

éternels ? Progressivement, la raison reprit le dessus. Impossible de divulguer ce lourd secret qui nous liait encore davantage. Nous les vingt-trois, les sans -rien, les sans-existence, les maudits ne pouvions témoigner de ce que moi je savais sous peine d'être renvoyés en Syrie, voire accusé de meurtre. A mon jeune âge, j'ai donc éprouvé, en plus de l'exil, ce qu'on appelle un cas de conscience et ai renoncé à dénoncer ce crime ignoble. Aujourd'hui, je n'ai toujours pas fait la paix avec moi-même, coupable de silence, sûrement indigne de mes ancêtres si courageux.

Quelque temps plus tard, les choses prirent une autre tournure plus inquiétante encore. Le corps de cette malheureuse avait été découvert. Une enquête fut diligentée par la Gendarmerie de Saint Martin d'abord, puis, compte tenu de la gravité des faits, par la police de Bayonne. Lors de son interrogatoire, le propriétaire du bois, mis rapidement hors de cause, apprit aux forces de l'ordre qu'un groupe de migrants s'était installé non loin du lieu du drame. Pierre Etchenique prit malgré tout le risque de venir nous rencontrer pour nous avertir de ce que nous savions déjà. Pour rendre la chose plus conviviale, si j'ose dire a posteriori, il emporta avec lui un panier de saucissons et un tonnelet de vin rouge. Carton plein pour nous les musulmans qui ne consommons ni alcool ni charcuterie ! Il savait depuis le premier jour que nous occupions illégalement ses terres et son bois. Il savait que nous buvions à la source miraculeuse de Saint Martin. Il était au courant de notre cueillette quotidienne et des efforts que nous fournissions pour garder apparence humaine. Mais après la découverte du cadavre, il ne pouvait plus faire comme si ne rien était et s'était rapproché de nous avec son panier garni...

IV. PV

La police ne mit pas longtemps à remonter notre asile de fortune. Je fus entendu et mis en examen par le procureur Paoli, récemment installé à Dax. Le destin, le mauvais œil toujours. Tout s'enchaîna rapidement jusqu'à mon incarcération à la Maison d'arrêt de Bayonne. Le système judiciaire français est plus complexe qu'il n'y paraît. Les auditions sont longues et éprouvantes.

- Pouvez-vous me raconter les circonstances au cours desquelles vous avez été témoin du meurtre de Michèle Gensous, dite « Michou » le 12 octobre 2023 ?
- J'ai déjà expliqué ce qui s'était passé. J'en ai assez. Laissez-moi tranquille. Je n'ai rien à voir avec son meurtre.
- Et pourtant, M. Etchenique nous a affirmé que vous étiez sur le lieu du crime, c'est même vous qui lui avez rapporté, poursuivit le Procureur, si vous nous cachez quelque chose, nous finirons par le savoir.

La salle d'audience était triste et en piteux état. Les murs de plâtre, peints en vert sale, étaient constellés de trous. On avait tiré des fils électriques en divers endroits pour raccorder les ordinateurs des substituts. Un pauvre lampadaire éclairait le bureau n°25 du Procureur. C'était donc cela la justice française ? Pas de quoi en tirer une quelconque fierté. Nos manuels d'histoire prenaient comme modèle cette justice française dont il fallait s'inspirer pour la nôtre. Quelle déconvenue en la découvrant en l'état. Même pas de tentative de cache misère à l'image de notre vie de misère et d'errance.

Ce que j'ignorais dans cette affaire, c'est le rôle qu'avait joué ce Pierre Etchenique à mon insu. D'un aspect un peu repoussant, je m'en étais méfié au moment où j'avais fait sa connaissance. Il devait avoir la soixantaine bien tassée, un dinosaure pour nous. Il portait une sorte de parka défraîchie, un tee-shirt noir en V, une paire de bottes ouvertes sur les côtés. Ses cheveux épars étaient ramassés par un élastique récupéré sur un tuteur. Il transpirait la négligence, le laisser-aller, très loin là encore de l'élégance à la française. Comment lui faire confiance ? Cela ne nous était pas possible compte tenu de notre situation, des événements, du sort qui s'acharnait sur nous.

- Est-ce que vous connaissiez la victime ? demanda le juge Savoy. Que faisiez-vous dans le bois d'Arancette depuis tant de temps ? Tout nous porte à croire que vous

vous en êtes pris à Madame Gensous pour la dépouiller. Vous n'ignoriez pas qu'elle était la petite fille du notaire, Me Lesca. Vous ne l'avez pas choisie au hasard.

V. Non-lieu

Le 10 janvier 2024, cette date est gravée dans ma mémoire comme le jour où j'ai dû quitter ma Syrie, j'ai été libéré grâce à Pierre Etchenique. Il a joué un rôle essentiel dans notre mise en liberté et toute ma vie, je lui serai reconnaissant.

Cet homme que j'avais jugé insignifiant et à coup sûr contre nous, était en réalité mon bienfaiteur. Il est revenu sur le lieu du crime, a ramassé une douille de chevrotine dissimulée sous un tas de feuilles mortes et enfoncée dans la boue. Il est allé de sa propre initiative dans le bureau de la société de chasse du Seignanx et a pu retrouver les utilisateurs de ces cartouches, renseignements utiles qu'il a transmis à la police chargée de l'enquête.

La suite est allée très vite. J'avais gardé dans ma poche une esquisse du coupable : on a établi la liste des chasseurs déclarés présents ce jour-là et grâce à des recoupements qui m'échappent et aussi grâce à mon dessin, on a mis la main sur un dénommé Robert Espinasse, dit Bob, retraité des espaces verts de la ville et alcoolique notoire. Il a tenté de se disculper en prétextant un oubli mais l'une des caméras de surveillance a posé son verdict. Il traversait le bourg peu avant le crime à vive allure, au volant de son véhicule, et selon une trajectoire aléatoire, en direction du bois, peu avant la mort de Michou. Des traces de pneus d'une 205 Peugeot ont d'ailleurs été retrouvées sur place. Je n'ai pas de précisions sur la décision de justice le concernant car à l'heure qu'il est, son procès n'a pas eu lieu.

Sylvie Sapin, la maire de Saint Martin nous a reçus et j'ai même été récompensé de la médaille de la ville pour acte de courage en portant secours à la victime et en ayant contribué à l'arrestation de l'auteur des faits. Mes amis et compagnons d'exil n'ont pas été inquiétés et un abri plus sain et plus vivable nous a été ouvert. Je suis reconnaissant et aussi redevable des soins qui nous ont été apportés par cette association qui vient en aide aux apatrides comme moi. Je sais que le terme est mal choisi mais je vis les choses comme ça. Je me sens sans attaches, sans maison, sans univers, déraciné.

VI. OQTF

Aujourd'hui, je suis assis à ma table de dessin. J'aperçois de ma fenêtre le jardin Al-Tishreen. Devant moi est posé mon arrêté d'expulsion. Je mets un point final à cet épisode de ma vie mais ma colère est toujours là. J'en veux à la France, bien sûr, qui m'a renvoyé dans mon pays de chaos, mais je m'en veux surtout à moi, d'avoir fui, d'avoir perdu ma dignité d'homme, d'avoir tant attendu de l'autre. Être né quelque part forge un destin, je le sais à présent. Je formule un vœu en guise de signature : que ces quelques feuillets tracent les lignes d'une nouvelle vie.

Damas, hijri 1446